**MODÈLE D’ARRETE**

**DE PLACEMENT EN AUTORISATION SPÉCIALE D’ABSENCE**

*(Agent vulnérable)*

Le Maire (Président) de……………………...............................................................................,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2020-1365 du 10 novembre 2020 pris pour l'application de l'article 20 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020 ;

Vu la note d’information de la Direction Générale des Collectivités Locales relative aux modalités de prise en charge des agents territoriaux vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2 ;

Considérant que M./Mme………………….*(prénom, nom, grade)* a présenté une demande d’autorisation spéciale d’absence car compte tenu de son état de santé il/elle présente un risque de développer une forme grave de la maladie Covid-19 ;

Considérant le certificat établi par le médecin en date du………. indiquant que M./Mme……………est atteint de l’une des pathologies présentant un risque de développer une forme grave de la maladie Covid-19,

Considérant que les missions exercées par l’agent ne peuvent être adaptées aux conditions du télétravail ;

Considérant qu’aucun aménagement des conditions de travail ne permet la poursuite de l’activité en présentiel ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**  Du…………au………….. / À compter du ………….…, M/Mme*…………………(prénom, nom, grade)*, bénéficie d’une autorisation spéciale d’absence.

**ARTICLE 2** : Pendant cette période, l’agent percevra l’intégralité de sa rémunération d’activité et bénéficiera du maintien de ses droits à l’avancement et à la retraite.

*(Le cas échéant)* **ARTICLE 3** : Pendant cette période, M/Mme……….. n’ouvrira pas de droits à acquisition de jours de réduction du temps de travail.

Fait à ……………. Le ..............................

Le Maire (Président)

L’autorité territoriale :

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
* informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers ou par l’application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr/) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
* Notifié à l’intéressé(e) le ......................................

Signature de l’agent :

*Les arrêtés plaçant les agents en ASA n’ont pas à être transmis au Centre de Gestion*